



RAPPORT ANNUEL

2020-2021



**Centre
de services scolaire
de la Rivière-du-Nord**

Québec



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

C'est avec fierté et enthousiasme que je vous présente le premier rapport annuel du nouveau conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN). Celui-ci est issu d'un nouveau modèle de gouvernance visant à rapprocher la prise de décision le plus près possible des élèves et des personnes directement impliquées auprès d'eux, dans leur meilleur intérêt, et je suis fière d'en être la présidente.



Isabelle Viau
Présidente

L'année 2020-2021 a été remplie de défis à relever pour notre organisation : la mise en œuvre de cette nouvelle gouvernance, la crise de la COVID-19 qui s'est poursuivie tout au long de l'année, le départ à la retraite de la directrice générale et la nomination de son successeur. Bref, une année qui s'est déroulée sous le signe du changement et de l'adaptation et qui aura nécessité un excellent travail de collaboration avec les différentes équipes du CSSRDN, tant au sein des établissements que des services administratifs.

Je tiens à remercier les membres du conseil d'administration de la confiance qu'ils m'accordent, de l'importance qu'ils donnent à leur rôle, du sérieux avec lequel ils s'acquittent de leurs responsabilités et de l'apport enrichissant d'expériences et d'expertise qui teinte nos séances.

Je remercie également la grande équipe du CSSRDN, notamment celle de la direction générale, pour l'accueil qui nous a été réservé à notre arrivée en fonction en octobre dernier et le soutien dont elle a su faire preuve pour favoriser notre intégration et l'appropriation de notre rôle en tant qu'administrateurs.

Enfin, un merci particulier à nos employés, à nos élèves et à leurs parents d'être des sources d'inspiration au quotidien pour nous permettre de réaliser notre mandat. Nous sommes choyés de porter vos intérêts au cœur de nos préoccupations.

MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

L'année 2020-2021 s'est amorcée avec d'excellentes nouvelles puisque le ministère de l'Éducation a annoncé des investissements majeurs pour notre centre de services scolaire. Ces investissements de 155,9 millions de dollars comprennent notamment la construction de nouvelles écoles primaires à Sainte-Sophie et à Mirabel, de même que le remplacement des écoles Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus (Saint-Jérôme) et Saint-Philippe (Brownsburg-Chatham). Il s'agit d'annonces très bien accueillies et qui viennent donner une bouffée d'air frais à notre organisation qui compose, depuis plusieurs années, avec une très forte croissance de sa clientèle et un manque criant d'espace.

C'est d'ailleurs ce manque d'espace qui nous a amenés à procéder, au printemps dernier, à l'installation de 28 modulaires sur le terrain de l'École polyvalente Saint-Jérôme, à l'aménagement de nouveaux locaux au Carrefour du Nord pour la clientèle de l'Édifice Marchand du Centre de formation générale des adultes et à l'ouverture de nouveaux locaux à Mirabel, pour la clientèle du Centre de formation professionnelle Performance Plus.

Enfin, le début de la construction d'une nouvelle école secondaire à Saint-Jérôme et l'autorisation pour le projet de construction d'une nouvelle école secondaire à Prévost viennent conclure cette année riche en annonces.

L'année 2020-2021 marque également l'entrée en fonction du nouveau conseil d'administration. Cette équipe dynamique formée de parents, de membres du personnel et de la communauté aura su s'approprier son rôle ainsi que les différents dossiers sous sa responsabilité.

Enfin, nous ne pouvons passer sous silence la pandémie de la COVID-19 qui a été présente tout au long de la dernière année. La région des Laurentides a été durement touchée et nos écoles n'y ont pas échappé. De nombreux cas y ont été répertoriés et nous avons été forcés de procéder à plusieurs fermetures de classes qui ont basculé temporairement en enseignement à distance.



René Brisson
Directeur général



Michaël Charette
Directeur général adjoint



Katia Lavallée
Directrice générale adjointe



Éric Louis-Seize
Directeur général adjoint

Nos élèves, soutenus par leurs parents et les membres de notre personnel, ont su faire preuve d'une extraordinaire capacité d'adaptation et d'une résilience sans bornes. Ils ont également su, malgré ces importants défis, démontrer leur persévérance et leur grande implication dans la réussite de leur parcours éducatif. Nous sommes vraiment fiers d'eux.

Tout comme nous sommes également reconnaissants de pouvoir compter sur des parents engagés, des équipes-écoles dévouées et des partenaires présents et soutenant.

À tous, nous saluons votre mobilisation et votre engagement. Vous êtes indispensables à notre mission, celle de faire réussir tous nos élèves.

Parce que c'est ensemble que nous pouvons collaborer et innover pour l'avenir, nous vous remercions de faire équipe avec nous!

TABLE DES MATIÈRES

1. La présentation du CSSRDN	
1.1 Le CSSRDN en bref	5
1.2 Les services éducatifs et culturels	6
1.3 Les faits saillants	9
2. La gouvernance du CSSRDN	
2.1 Le conseil d'administration au 30 juin 2021	11
2.2 Le code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration	14
2.3 La divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	14
3. Les résultats	
3.1 Le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)	15
3.2 La lutte contre l'intimidation et la violence	21
3.2.1 Le rapport du protecteur de l'élève	22
3.3 Le développement durable	23
4. L'utilisation des ressources	
4.1 La répartition des revenus	24
4.2 Les ressources financières	24
4.3 La gestion et le contrôle des effectifs	25
4.4 Les contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus	25
4.5 Les ressources matérielles et technologiques	26

1. LA PRÉSENTATION DU CSSRDN

1.1 Le CSSRDN en bref



Écoles primaires	44
Écoles secondaires	8
Centres de formation professionnelle	3
Centre de formation générale des adultes	1



	2020-2021	2019-2020
Préscolaire 4 ans	262	280
Préscolaire 5 ans	2 146	2 042
Primaire	12 774	12 689
Secondaire	9 024	8 689
Formation professionnelle	4 500	4 233
Formation générale des adultes	3 950 ¹	3 409 ¹
Total	32 656	31 326

¹ Incluant la formation donnée au Portage, au Florès, au Cégep et à l'Établissement de détention de Saint-Jérôme et la formation à distance.

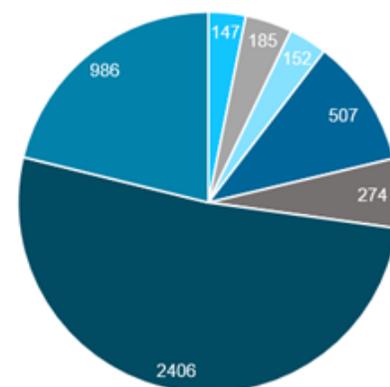


Notre territoire

Superficie	2 005 km ²
Municipalités	15
Districts	5

Nos employés : 4 657 au 17 juin 2021

(selon le nombre de paies, incluant les employés contractuels)



- Gestionnaires réguliers (94 dans les établissements)
- Professionnels réguliers
- Soutien manuel régulier
- Soutien technique et administratif
- Service de garde
- Enseignants (réguliers, à temps partiel, à la leçon et à taux horaire)
- Salariés temporaires (incluant les contractuels)

1.2 Les services éducatifs et culturels

Le centre de services scolaire veille à ce que la clientèle desservie reçoive une éducation de grande qualité. Les services éducatifs se déploient dans nos établissements scolaires en collaboration avec le Service des ressources éducatives (SRÉ) qui assure le soutien et l'accompagnement aux écoles et aux centres de formation dans la réalisation de leurs projets éducatifs.

Privilégiant une approche collaborative, le CSSRDN travaille sur les éléments suivants :

- **Projets éducatifs**
 - ✓ Soutenir les établissements dans l'actualisation du projet éducatif (mise en œuvre, stratégie de mobilisation, monitoring, etc.).

- **Nouveautés en matière d'approche pédagogique**
 - ✓ Effectuer une veille sur les nouveautés pédagogiques et les diffuser auprès des équipes des écoles et des centres de formation.
 - ✓ Accompagner les écoles et les centres de formation dans l'implantation de pratiques pédagogiques.
 - ✓ Diriger des comités portant sur différents sujets touchant la réussite des élèves.

- **Encadrements légaux, politiques et règles du Ministère**
 - ✓ Veiller au respect des différents règlements, politiques et lois qui encadrent l'enseignement dans les écoles et les centres de formation.
 - ✓ Assurer une application rigoureuse du processus d'évaluation et des règles de sanction en vue de la certification et de la diplomation.

- **Partenaires de l'éducation**
 - ✓ Assurer une représentation du CSSRDN, des écoles et des centres de formation auprès de différents partenaires de l'éducation.
 - ✓ Collaborer avec les partenaires du réseau de la santé et les organismes communautaires afin d'arrimer les services aux élèves vulnérables.
 - ✓ Développer des projets avec les partenaires et partager des bonnes pratiques au niveau de la réussite des élèves,

en plus du recrutement, de la rétention et du développement des travailleurs pour la région.

- **Développement des compétences professionnelles**
 - ✓ Organiser des rencontres de partage de pratiques ou d'accompagnement ainsi que des activités de perfectionnement et de développement professionnels.
 - ✓ Accompagner les directions des établissements dans la mise en œuvre du plan de développement de compétences des enseignants.
 - ✓ Initier des rencontres avec les gestionnaires des écoles et des centres de formation pour rester à l'affût des nouveautés, développer une vision partagée et créer des occasions de partage de pratiques efficaces.

- **Services en adaptation scolaire**
 - ✓ Soutenir les établissements dans la mise en place des meilleures pratiques pour soutenir la réussite des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA). Ces élèves peuvent réaliser leur cheminement scolaire en classe régulière ou, selon leurs besoins, en classe spécialisée.
 - ✓ Déployer les services afin de répondre aux différents besoins des élèves :
 - Orthophonie;
 - Ergothérapie;
 - Psychoéducation;
 - Psychologie;
 - Orthopédagogie.

Les professionnels associés à ces services soutiennent les équipes-écoles dans les activités de prévention et dans l'analyse des besoins des élèves. Ils travaillent également en partenariat avec les organismes du réseau de la santé et des services sociaux présents dans la vie des élèves.

- **Recrutement et accès à la formation professionnelle**
 - ✓ Faire découvrir et valoriser la formation professionnelle (FP) auprès des jeunes, des parents et des membres de la communauté en développant des outils et des activités éducatives (p. ex. : réalité virtuelle, mondiplome.com).
 - ✓ Effectuer une veille des nouveautés et soutenir le développement de projets novateurs favorisant l'accès à la formation professionnelle (concomitance, PréDEP,

passerelles entre les diplômes d'études professionnelles, secondaires et collégiales - DEP, DES, DEC -, etc.).

- **Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) en formation générale des adultes**
 - ✓ Soutenir le déploiement des SARCA sur l'ensemble du territoire et veiller à leur rayonnement auprès des établissements scolaires, des partenaires socio-économiques et de la population.

Services culturels

Le CSSRDN soutient le développement d'initiatives contribuant au rayonnement de la vie culturelle au sein des établissements scolaires, notamment par le programme *Culture à l'école* (ateliers culturels et sorties scolaires).

De plus, il déploie des services dans les écoles primaires et secondaires pour valoriser la littérature, par exemple en offrant un service de bibliothécaires scolaires.

1.3 Les faits saillants

Mise en place de la nouvelle gouvernance

- Nous avons mis en place le nouveau **conseil d'administration** et nous avons accompagné ses membres dans le processus de transition.
- Nous avons déployé notre **nouvelle identité visuelle** à titre de centre de services scolaire.
- Nous avons soutenu ce changement d'identité par l'actualisation de nouvelles **normes graphiques** applicables dans les deux centres administratifs du CSSRDN.

Actualisation des orientations de notre Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

- Nous avons poursuivi les **travaux des six comités de travail liés à notre profil de sortie**. Ces comités ont le mandat d'établir, de façon concrète, les manifestations des comportements attendus par les élèves pour chacune des composantes du profil de sortie : le vivre-ensemble, la capacité d'adaptation, la pensée critique, la prise de décision, la communication et l'engagement.
- Nous avons guidé les établissements dans l'**adoption de bonnes pratiques pour le maintien de la santé mentale des élèves** en temps de crise sanitaire (capsules d'information, outils de référence, accompagnement sur demande d'équipes-écoles).
- Dans le contexte de l'annulation des épreuves ministérielles, nous avons procédé à la **révision des pratiques** permettant à l'enseignant d'évaluer les apprentissages des élèves, en plus d'**accompagner les milieux dans le déploiement des savoirs prioritaires** ciblés par le ministère de l'Éducation.
- Nous avons développé le profil de **l'enseignant-mentor** et planifié la mise en œuvre de ce projet pour la rentrée scolaire 2021.
- Nous avons élaboré un plan d'action à l'égard de **l'accompagnement et du développement professionnel des gestionnaires**.
- Nous avons offert de **la formation ciblée et de l'accompagnement pour certaines catégories de personnel**, dont les techniciens(nes) en éducation spécialisée (TES), les éducateurs(trices) en service de garde et les concierges.
- Avec la collaboration de notre Centre de formation générale des adultes, nous avons mis en place des **offres de formation et de reconnaissance des acquis pour les employés du CSSRDN**.

- Nous avons offert de **l'accompagnement aux employés pour leur cheminement professionnel** (maîtrise qualifiante, acquisition de nouvelles habiletés).
- Nous avons renouvelé un **partenariat avec l'Université de Sherbrooke** en lien avec le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS).
- Nous avons élaboré un **Plan directeur immobilier (PDI)**, une vision stratégique et globale qui vise à planifier, orchestrer et gérer les différents projets de construction ou de rénovation, et ce, de façon cohérente et intégrée. De plus, nous avons mis en place un processus structurant l'octroi de contrats de service professionnels en construction.

Développement d'outils pour améliorer les services offerts par notre organisation

- Nous avons déployé une **nouvelle plateforme intranet** accessible à l'ensemble des employés. Celle-ci vise à optimiser le partage d'information au sein de l'organisation.
- Nous avons mis en place plusieurs nouveaux outils relatifs à la **sécurité de l'information**.
- Nous avons **implanté le portail Mozaïk**, une plateforme destinée au personnel des écoles, aux élèves et aux parents.
- Nous avons procédé à **l'achat d'une quantité importante d'équipements technologiques** pour les élèves, afin de répondre aux besoins des familles dans le cadre de la pandémie.
- Nous avons mis en ligne un **site Web de formation destiné aux conducteurs de véhicules scolaires**, en plus de diffuser un coffre à outils sur la gestion du transport scolaire.
- Nous avons instauré un **processus d'admission en ligne** pour faciliter les démarches d'inscription des élèves en temps de pandémie.
- Nous avons **mis en œuvre un plan de continuité des services technologiques** permettant de poursuivre les activités malgré la perte d'un centre de traitement, et ce, sans perte de services. Ce projet nous a aussi permis de répondre aux exigences ministérielles en matière de sécurité de l'information.
- Nous avons adapté des outils de gestion de la clientèle pour faciliter **l'organisation de l'école virtuelle**.

2. LA GOUVERNANCE DU CSSRDN

2.1 Le conseil d'administration au 30 juin 2021



Représentants des parents	M ^{me} Isabelle Viau, district 1 (présidente) M ^{me} Mélanie Pesant, district 2 M. Jean-Charles Bouvrette, district 3 (vice-président) M. Sylvain-Michel Paradis, district 4 M ^{me} Jaymee Lafave, district 5
Représentants du personnel	M ^{me} Nathalie Lebeau, personnel de soutien M ^{me} Nathalie Raymond, professionnelle non enseignante M. Martin Pigeon, enseignant M ^{me} Sylvie Beauregard, directrice d'établissement M. Marc-André Leblanc, cadre scolaire
Représentants de la communauté	M. Alexandre Gagnon, expertise en gouvernance, éthique, gestion des risques ou gestion des ressources humaines M. Robert Collerette, expertise en finance, comptabilité ou gestion des ressources financières ou matérielles M ^{me} Johanne Hamel, milieu communautaire, sportif ou culturel M ^{me} France Trépanier, milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires M. François Lebrun, personne âgée de 18 à 35 ans

Calendrier des séances tenues

20 octobre 2020	17 novembre 2020	26 janvier 2021
23 février 2021	23 mars 2021	20 avril 2021
18 mai 2021	15 juin 2021	22 juin 2021

Réalisations du conseil d'administration

- Mise en place de la nouvelle gouvernance du CSSRDN.
- Appropriation par les membres du conseil d'administration de leur rôle et responsabilités, notamment en participant aux travaux préparatoires, aux séances des différents comités du conseil d'administration et à la formation obligatoire dispensée par le ministère de l'Éducation, en collaboration avec l'École nationale d'administration publique (ÉNAP).
- Mise en place d'un comité de planification immobilière dont le mandat est notamment d'assister les membres du conseil

d'administration dans le suivi et la mise à jour du Plan directeur immobilier (PDI) du CSSRDN. Ce comité recommande également au conseil d'administration, lorsque nécessaire, l'ajustement des principes directeurs qui définissent le PDI.

- Nomination d'un nouveau directeur général à la suite du départ à la retraite de sa prédécesseure.
- Élaboration des règles de fonctionnement en collaboration avec le comité de gouvernance et d'éthique.
- Nomination du responsable de l'application des règles contractuelles (RARC).

La liste des comités du conseil d'administration au 30 juin 2021

Comité sur le recours d'un élève ou de ses parents en vertu des articles 9 et ss. de la LIP	Sylvie Beauregard Alexandre Gagnon Jaymee Lafave (substitut) Mélanie Pesant (substitut)
Comité de gouvernance et d'éthique	Nathalie Lebeau Marc-André Leblanc Sylvain-Michel Paradis Nathalie Raymond France Trépanier
Comité de vérification	Jean-Charles Bouvrette Robert Colletette François Lebrun Martin Pigeon
Comité des ressources humaines	Alexandre Gagnon Johanne Hamel Mélanie Pesant Isabelle Viau

La liste des comités du CSSRDN et leurs membres au 30 juin 2021

Comité consultatif de gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Les directions des écoles primaires • Les directions des écoles secondaires • Les directions des centres de formation professionnelle et de formation générale des adultes • Les directions des services administratifs • La direction générale et les directions générales adjointes
Comité d'engagement pour la réussite des élèves	<ul style="list-style-type: none"> • Katia Lavallée, directrice générale adjointe • Brigitte Labelle, directrice du Service des ressources éducatives • Christelle Robert-Mazaye, membre issue de la recherche et participante au projet « Profil de sortie » • Nancy Brousseau, enseignante au primaire • Marie-Claude Tessier, enseignante au secondaire • Sébastien Fontaine, enseignant en formation professionnelle • Annie Locas, professionnelle non enseignante • Lyne Denis, personnel de soutien • Julie Vincent, direction au préscolaire/primaire • Martin Patry, direction au secondaire • Suzanne Fortin, direction à la formation professionnelle • Marlène Gameau, direction à la formation générale des adultes

Comité de parents	<ul style="list-style-type: none"> • Mélanie Pesant (De La Durantaye) • Marie-Claude Turcotte (école secondaire Émilien-Frenette) • Jean-Charles Bouvrette (Dubois) • Guillaume Vanasse (Notre-Dame) • Catherine Desjardins (Prévoist) • Stéphanie Peltier (école secondaire Saint-Stanislas) • Philippe Leclerc (Saint-Jean-Baptiste) • Josée Landreville (École polyvalente Saint-Jérôme) • Sonia Boudreault (école secondaire Cap-Jeunesse) • Stéphanie Savoie (Saint-Joseph) • Philippe Clermont (Mariboisé) • Marie-France Chénier (de l'Horizon-Soleil) • David Bélair (Sainte-Paule) • Alexandre Prioletta (Bellefeuille) • Annie-Claude Magny (Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus) • Isabelle Viau (aux Quatre-Vents) • Chantal Baril (Jean-Moreau) • Ana Escobar (Sacré-Cœur) • Nadine Saurette (Val-des-Monts) • Lyne Girard (des Hauteurs) • Jessica Raby-Beaulieu (des Hautbois) • Cédric Desbiens (Sainte-Anne) • Mélissa Mercier (Mer-et-Monde) • Julie Chénier (à l'Unisson) • Réal Bélair (alternative de la Fourmière) • Sylvain-Michel Paradis (des Falaises) • Karyne Venne (de l'Envolée) • Geneviève Patenaude (Sans-Frontières) • France Lavoie (école secondaire des-Studios) • Émilie Rubec (de la Source) • Sophie Archambault (du Joli-Bois) • Sébastien Hotte (du Champ-Fleurie) • Nadine Malo-Desruisseaux (à l'Orée-des-Bois) • Peter Ayers (de la Volière) • Éric Poiré (école secondaire des Hauts-Sommets) • Isabelle Viau (école secondaire de Mirabel) • Viviane Drapeau (du Grand-Héron) • Mathieu Gagnon (aux Couleurs-du-Savoir) • Esther Belcourt (du Triolet) • Julie Boyer (du Grand-Rocher) • Valérie Hamelin (du Parchemin) • Anouk Richer (Saint-André) • Armand Viau (l'Oasis) • Jossia Campeau (Saint-Philippe) • Elisabeth Lagacé (Saint-Hermas) • Tyffany Peters (Saint-Alexandre) • Karine Lapierre (Saint-Julien) • Selka Richard (Bouchard) • Jaymee Lafave (Dansereau et Saint-Martin) • Anik St-Jean (École polyvalente Lavigne) • Suzi Costa (représentante du comité consultatif des services aux élèves HDAA)
Comité consultatif de transport	<ul style="list-style-type: none"> • Annick Chartrand, régisseuse du service au transport • Johanne Hammel, membre du conseil d'administration • Isabelle Viau, présidente du conseil d'administration • Anouck Racette, représentante du réseau de transport métropolitain (RTM) • Marie-Claude Gaudreau, directrice du Service de l'organisation scolaire et du transport • Mélanie Pesant, membre du conseil d'administration • Richard Jourdain, directeur de l'école secondaire Émilien-Frenette • Lyne Boivin, directrice adjointe du Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme • Michaël Charette, directeur général adjoint • Paul René, représentant de l'Académie Lafontaine

Comité de répartition des ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Guylaine Desroches, directrice générale • Chantal Duval, directrice adjointe du Service des ressources éducatives • David Castanha-Morin, directeur du Service des ressources financières • Brigitte Labelle, directrice du Service des ressources éducatives • Marie-Claude Gaudreau, directrice du Service de l'organisation scolaire et du transport • Pascal Rochon, directeur d'école primaire • Stéphanie Bouvrette, directrice d'école primaire • Marie-Pierre Landry, directrice d'école primaire • Martine Gagnon, directrice d'école primaire • Julie Vincent, directrice d'école primaire • Christine Lamarche, directrice d'école secondaire • Richard Pouliot, directeur d'école secondaire • Jean-Pierre Tremblay, directeur d'école secondaire • Linda Denommé, directrice de centre de formation générale des adultes • Éric Louis-Seize, directeur de centre de formation professionnelle
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • Isabelle Proulx, parent (présidente par intérim, vice-présidente, trésorière) • Suzi Costa, parent (agente de liaison) • Martine Brière, parent • Chantal Dussault, parent • Stéphane Laplante, parent • Catherine Perrier, parent • Josée Mc Cray, parent • Pascal Fréchette, représentant du syndicat des enseignants de la Rivière-du-Nord • Louise Dampousse, représentante du syndicat du personnel de soutien de la Rivière-du-Nord • Chantal Duval, directrice adjointe du Service des ressources éducatives (adaptation scolaire) • Nicole Leblanc, directrice de l'école de l'Horizon-Soleil • Marie-Josée Sauvée, représentante du syndicat des professionnelles et des professionnels de l'Éducation des Laurentides-Lanaudière

2.2 Le code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration

Au cours de l'année 2020-2021, aucun manquement n'a été constaté par l'instance disciplinaire chargée d'appliquer le code d'éthique et de déontologie, et aucune plainte n'a été déposée ou formulée en ce sens.

2.3 La divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Conformément à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, le responsable du suivi des divulgations du centre de services scolaire déclare n'avoir reçu aucune divulgation et n'avoir effectué aucune communication de renseignements en application du premier alinéa de l'article 23 de ladite loi.

3. LES RÉSULTATS

3.1 Le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

3.1.1 Les résultats du plan d'engagement vers la réussite

Les taux de réussite initialement ciblés dans le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) étaient ceux reliés aux épreuves ministérielles et aux épreuves locales. En juin 2020 et 2021, ces épreuves ont été annulées pour tenir compte du contexte pandémique, c'est pourquoi les données sont non disponibles (ND).

Orientation 1		Accroître la persévérance et la réussite scolaires de tous les élèves			
Objectif 1.1		Diminuer l'écart de réussite entre les garçons et les filles en augmentant le taux de réussite des garçons tout en maintenant ou en améliorant le niveau de réussite des filles			
Indicateurs	Cibles 2023	Résultats			
		2018-19	2019-20	2020-21	
Taux de réussite aux épreuves de lecture	4 ^e année (écart de 4 %)	12 %	ND	ND	
	6 ^e année (écart de 4 %)	6 %	ND	ND	
	2 ^e secondaire (écart de 12 %)	12 %	ND	ND	
Taux de lecture aux épreuves d'écriture	4 ^e année (écart de 4 %)	8 %	ND	ND	
	6 ^e année (écart de 4 %)	4 %	ND	ND	
	2 ^e secondaire (écart de 10 %)	12 %	ND	ND	
	5 ^e secondaire (écart de 7 %)	10 %	ND	ND	
Taux de diplomation et de qualification après sept ans	Diplomation (écart de 13 %)	14 %	15 %	ND	
	Diplomation et qualification (écart de 10 %)	8 %	12 %	ND	

Explications : voir l'encadré à la page 19 intitulé *Explications des orientations 1 et 2 en formation générale des jeunes*

Objectif 1.2		Diminuer l'écart de réussite entre les élèves HDAA et les élèves du régulier, tout en maintenant ou en améliorant le niveau de réussite des élèves du régulier			
Indicateurs	Cibles 2023	Résultats			
		2018-19	2019-20	2020-21	
Taux de réussite aux épreuves de lecture	4 ^e année (écart de 10 %)	32 %	ND	ND	
	6 ^e année (écart de 10 %)	10 %	ND	ND	
	2 ^e secondaire (écart de 10 %)	30 %	ND	ND	
Taux de réussite aux épreuves d'écriture	4 ^e année (écart de 10 %)	25 %	ND	ND	
	6 ^e année (écart de 10 %)	12 %	ND	ND	
	2 ^e et 5 ^e secondaire (écart de 10 %)	12 %	ND	ND	
Taux de réussite aux épreuves de mathématique pour la compétence raisonner	4 ^e année (écart de 10 %)	25 %	ND	ND	
	6 ^e année (écart de 10 %)	33 %	ND	ND	
	2 ^e et 4 ^e secondaire - CST (écart de 10 %)	24 %	ND	ND	

Explications : voir l'encadré à la page 19 intitulé *Explications des orientations 1 et 2 en formation générale des jeunes*

Indicateurs	Cibles 2023	Résultats		
		2018-19	2019-20	2020-21
Taux de réussite aux épreuves de lecture	4 ^e année (écart de 9 %)	5 %	ND	ND
	6 ^e année (écart de 5 %)	7 %	ND	ND
Taux de réussite aux épreuves d'écriture	4 ^e année (écart de 4 %)	-1 %	ND	ND
	6 ^e année (écart de 5 %)	3 %	ND	ND
Taux de réussite aux épreuves de mathématique pour la compétence raisonner	2 ^e année (écart de 6 %)	ND	ND	ND
	4 ^e année (écart de 5 %)	4 %	ND	ND
	6 ^e année (écart de 10 %)	12 %	ND	ND
Taux de diplomation et de qualification après sept ans	Diplomation (écart de 18 %)	10 %	23 %	ND
	Diplomation et qualification (écart de 10 %)	7 %	15 %	ND

Explications : voir l'encadré à la page 19 intitulé *Explications des orientations 1 et 2 en formation générale des jeunes*

Indicateurs	Cibles 2023	Résultats		
		2018-19	2019-20	2020-21
Taux de réussite aux trois épreuves de lecture, d'écriture et de mathématique	6 ^e année (écart de 10 %)	18 %	ND	ND
Taux de diplomation et de qualification après sept ans	Diplomation et qualification (écart de 25 %)	33 %	31 %	ND

Explications : voir l'encadré à la page 19 intitulé *Explications des orientations 1 et 2 en formation générale des jeunes*

Indicateurs	Cibles 2023	Résultats		
		2018-19	2019-20	2020-21
Taux de réussite aux trois épreuves de lecture, d'écriture et de mathématique	6 ^e année (écart de 6 %)	ND	ND	ND
Taux de diplomation et de qualification après sept ans	Diplomation et qualification (écart de 3 %)	7 %	4 %	ND

Explications : voir l'encadré à la page 19 intitulé *Explications des orientations 1 et 2 en formation générale des jeunes*

Indicateurs	Cibles 2023	Résultats		
		2018-19	2019-20	2020-21
Taux de diplomation et de qualification après sept ans, tous cheminements confondus	Diplomation (75 %)	70 %	71 %	ND
	Qualification (10 %)	6 %	6 %	ND
	Diplomation et qualification (85 %)	77 %	76 %	ND
Proportion des élèves qui ont commencé un programme de formation professionnelle, qui l'ont suivi en continuité et qui l'ont réussi	Diplomation (84 %)	84 %	83 %	87 %

Proportion des élèves qui ont commencé le parcours de formation axée sur l'emploi (PFAE), qui l'ont suivi en continuité et qui l'ont réussi	FMS - 1 an (72 %)	62 %	85 %	53 %
	FPT - 3 ans (50 %)	76 %	53 %	54 %

Explications :

Nous pouvons observer, pour l'année scolaire 2020-2021, une progression à 87 % de la proportion des élèves de moins de 20 ans qui ont commencé un programme de formation professionnelle, qui l'ont suivi en continuité et qui l'ont réussi. Cette progression s'appuie sur les stratégies suivantes :

- Le développement d'un outil informatique permettant d'avoir un portrait global de la réussite, de soutenir l'identification des priorités d'intervention et d'offrir l'accompagnement requis pour chaque élève.
- L'alignement curriculaire, la progression des apprentissages et l'utilisation de moyens technologique pour soutenir l'enseignement.
- L'identification des forces et des zones de vulnérabilité pour agir en prévention, dès l'accueil des élèves.
- L'offre d'une nouvelle formation *Engagement vers la réussite (EVR)* pour les outiller à la réalité de la formation professionnelle.
- La mise en œuvre d'un plan d'engagement et de rendement pour accompagner et soutenir l'élève en FGA, en plus de lui permettre de réaliser l'objectif qu'il s'était fixé lors de son entrée en formation.

Indicateurs	Cibles 2023	Résultats		
		2018-19	2019-20	2020-21
Inventaire des offres de service (secteurs Argenteuil et Saint-Jérôme)	Au moins une offre de service (Argenteuil)	ND	8	9
	Au moins une offre de service (Saint-Jérôme)	ND	20	21
Nombre d'élèves inscrits pour le secteur d'Argenteuil	Doubler le nombre d'élèves inscrits	469	383	401

Explications :

L'équipe du Centre de formation générale des adultes (CFGGA) de la Rivière-du-Nord travaille de façon constante à renforcer ses relations avec les partenaires socio-économiques de la région. Cela facilite l'accès à une clientèle difficile à rejoindre et qui nécessite de l'accompagnement, que ce soit pour un retour aux études ou pour l'atteinte d'un objectif personnel ou professionnel. En ce sens, plusieurs offres de service en lien avec le développement de la compétence en littératie à l'intention de la population adulte de notre territoire ont été développées : les projets *À table*, *Parents*, *Propulsion Formation Emploi*, *Mon projet, mon emploi*, *FMS immigrants*.

Au cours de l'année 2020-2021, le CFGGA a établi des liens avec deux nouveaux partenaires, permettant ainsi d'offrir de nouveaux lieux de formation pour rejoindre d'autres élèves adultes. Le nombre d'élèves inscrits en FGA pour le secteur Argenteuil a enregistré une hausse au cours de l'année 2020-2021 comparativement à l'année précédente. Celle-ci s'explique, entre autres, grâce au partenariat conclu avec Recypro.

Indicateurs	Cibles 2023	Résultats		
		2018-19	2019-20	2020-21
Taux de diplomation et de qualification en FP	AEP (+5 %)	80 %	93 %	91 %
	DEP (+5 %)	84 %	80 %	82 %
Taux de placement des finissants en FP	AEP (80 % en emploi)	ND	ND	ND
	DEP (80 % en emploi)	ND	ND	ND
Nombre d'heures dispensées de formation sur mesure et autofinancée	+10 %	32 608	22 013	ND

Explications :

Depuis les trois dernières années, le taux de diplomation et qualification en FP et en FGA se situe entre 82 % et 84 %. Les stratégies déployées ont permis de maintenir un bon taux de diplomation qui se situe à 82 % pour les DEP.

- Ajout de ressources pour l'accompagnement des élèves et celui des enseignants pour l'actualisation de leurs compétences ayant permis de maintenir des taux de réussite élevés.
- Diversification des modèles d'enseignement (alternance études/travail, l'enseignement individualisé en classe, à distance et en formule hybride) ayant permis à plusieurs élèves de poursuivre et de terminer leur formation tout en respectant leur situation familiale ou personnelle.

Pour les AEP, la hausse du taux de qualification, qui est passé de 80 % à 91 %, s'explique par l'augmentation du nombre de formations offertes en formation professionnelle et visant à répondre aux besoins du marché du travail.

- Collaboration avec le CISSS des Laurentides et Service-Québec pour qualifier une main-d'œuvre répondant à leurs besoins.
- Offre de formations de courte durée ayant permis à des employés d'effectuer un retour rapide sur le marché du travail dans certains secteurs en manque de main-d'œuvre.
- Développement de formations en alternance travail-études (ATE) en partenariat avec des entreprises et la Commission des partenaires du marché du travail. Certains d'entre eux se sont même délocalisés pour permettre une plus grande accessibilité à la formation.

La situation du plein-emploi a affecté négativement le nombre d'heures de formation sur mesure dispensées par notre Service aux entreprises.

Objectif 1.9	Augmenter la proportion d'élèves en FGA qui complètent leurs objectifs de formation				
	Indicateurs	Cibles 2023	Résultats		
2018-19			2019-20	2020-21	
	Proportion des élèves qui n'ont pas atteint leurs objectifs de formation et qui poursuivent à la session suivante	20 %	25 %	20 %	ND
	Proportion des élèves qui atteignent leurs objectifs de formation au cours de l'année scolaire	50 %	39 %	38 %	ND

Explications :

En 2019-2020, la proportion des élèves qui n'avaient pas atteint leurs objectifs de formation et qui poursuivaient à la session suivante était de 20 %, ce qui équivaut à la cible établie dans notre Plan d'engagement vers la réussite. Pour ce qui est de la proportion des élèves qui atteignent leurs objectifs de formation au cours de l'année scolaire, les résultats obtenus depuis l'année 2018-2019 sont stables, bien qu'ils soient inférieurs à la cible.

En FGA, le portrait de la réussite est établi en fonction de la réalisation de l'objectif de formation déterminé par l'élève et inscrit à son profil lors de la rencontre d'accueil. Toutefois, un élève peut changer d'objectif en cours de formation. C'est sur le dernier objectif fixé que sera déterminé sa réussite ou son échec. Comme l'objectif fixé peut aussi être d'intégrer le marché du travail, il arrive qu'un élève quitte la formation sans nécessairement informer le centre, ce qui influence négativement les données de réussite.

Afin de permettre à chaque élève de réaliser son objectif de formation, le CFGA a développé une politique d'engagement et de rendement permettant de connaître, dès le début de son parcours, les forces et les zones de vulnérabilité de l'élève pour agir en prévention. Ainsi, ce dernier est rencontré par un professionnel qui lui présente les services disponibles pour l'accompagner et atteindre l'objectif qu'il s'est fixé selon l'échéancier planifié. Pour ce faire, l'équipe du CFGA favorise l'engagement de l'élève au niveau des apprentissages et le maintien du rythme établi au départ.

Orientation 2		Agir tôt et de façon concertée afin d'assurer un parcours scolaire en continuité pour chaque élève			
Objectif 2.1		Augmenter la proportion d'élèves qui obtiennent plus de 70 % en lecture			
Indicateurs	Cibles 2023	Résultats			
		2018-19	2019-20	2020-21	
Proportion des élèves ayant obtenu 70 % et plus à l'épreuve de lecture	4 ^e année (75 %)	60 %	ND	ND	
	6 ^e année (80 %)	76 %	ND	ND	
	2 ^e secondaire (65 %)	57 %	ND	ND	

Explications : voir l'encadré à la page 19 intitulé *Explications des orientations 1 et 2 en formation générale des jeunes*

Objectif 2.2		Augmenter la proportion d'élèves qui obtiennent plus de 70 % en écriture			
Indicateurs	Cibles 2023	Résultats			
		2018-19	2019-20	2020-21	
Proportion des élèves ayant obtenu 70 % et plus à l'épreuve d'écriture	4 ^e année (73 %)	61 %	ND	ND	
	6 ^e année (80 %)	69 %	ND	ND	
	2 ^e secondaire (70 %)	61 %	ND	ND	
	5 ^e secondaire (75 %)	65 %	ND	ND	

Explications : voir l'encadré à la page 19 intitulé *Explications des orientations 1 et 2 en formation générale des jeunes*

Objectif 2.3		Augmenter la proportion d'élèves qui obtiennent plus de 70 à la compétence 2 en mathématique (raisonner)			
Indicateurs	Cibles 2023	Résultats			
		2018-19	2019-20	2020-21	
Proportion des élèves ayant obtenu 70 % et plus pour la compétence 2 (raisonner) à l'épreuve de mathématique	4 ^e année (74 %)	67 %	ND	ND	
	6 ^e année (74 %)	58 %	ND	ND	
	2 ^e secondaire (55 %)	46 %	ND	ND	
	4 ^e secondaire - CST (60 %)	74 %	ND	ND	

Explications : voir l'encadré à la page 19 intitulé *Explications des orientations 1 et 2 en formation générale des jeunes*

Objectif 2.4		Améliorer les transitions d'un cycle à l'autre, d'un ordre d'enseignement à l'autre, d'un secteur à l'autre, de la classe spécialisée à la classe régulière et vers une vie active ou le marché du travail			
Indicateurs	Cibles 2023	Résultats			
		2018-19	2019-20	2020-21	
Proportion des établissements ayant mis en place ou révisé les modalités de transition	100 %	ND	ND	ND	

Explications : voir l'encadré à la page 19 intitulé *Explications des orientations 1 et 2 en formation générale des jeunes*

Objectif 2.5		Augmenter la proportion d'élèves de 12 ans ou moins qui entrent au secondaire en ayant réussi en lecture, en écriture et en mathématique (raisonner) au primaire			
Indicateurs	Cibles 2023	Résultats			
		2018-19	2019-20	2020-21	
Proportion des élèves de 12 ans ou moins qui entrent au secondaire en ayant réussi les épreuves de lecture, d'écriture et de mathématique (raisonner)	6 ^e année (85 %)	76 %	ND	ND	

Explications des orientations 1 et 2 en formation générale des jeunes

Puisque les épreuves ministérielles ont été annulées dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, des savoirs prioritaires ont été ciblés par le Ministère dans chacune des matières. Pour suivre la réussite de nos élèves, nous avons dû analyser d'autres données, notamment les taux de réussite aux bulletins de juin des dernières années.

Afin de poursuivre l'atteinte des objectifs du PEVR, nous avons réalisé les actions suivantes :

- Accompagnement des directions d'écoles dans le choix et le monitoring des moyens mis en place pour favoriser la réussite des garçons dans le cadre des projets éducatifs.
- Poursuite du partenariat avec les Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides (PREL) pour favoriser la lecture au secondaire avec le programme « À Go, on lit! ».
- Accompagnement des enseignants dans la mise en place de pratiques d'enseignement reconnues pour un maximum d'impact sur la réussite des élèves, notamment celle des garçons et des élèves HDAA.
- Appropriation du *Référentiel pour guider l'intervention en milieu défavorisé* produit par le ministère de l'Éducation.
- Participation au comité IMD (interventions en milieu défavorisé) du ministère de l'Éducation.
- Déploiement d'une offre de formation et d'accompagnement destinée aux enseignants qui s'appuie sur la recherche et qui correspond aux caractéristiques d'un développement professionnel efficace (basé sur l'avis du Conseil supérieur de l'éducation).

- Mise en place d'une communauté d'apprentissage professionnelle formée d'enseignants du primaire et du secondaire afin de développer l'expertise pour enseigner aux élèves issus de l'immigration.

Orientation 3	Favoriser le développement professionnel de l'ensemble des membres du personnel				
Objectif 3.1	Soutenir et appuyer tous les membres du personnel dans leur développement professionnel en élaborant, de façon concertée, un plan de formations ciblées, un programme d'insertion ainsi qu'un mécanisme d'accompagnement pour chaque corps d'emploi				
	Indicateurs	Cibles 2023	Résultats		
			2018-19	2019-20	2020-21
	Proportion des membres du personnel dont les plans de développement professionnel sont élaborés de façon concertée et contiennent des formations ciblées, un programme d'insertion professionnelle ainsi qu'un mécanisme d'accompagnement	80 %	ND	ND	ND
Objectif 3.2	Accroître le taux de satisfaction des membres du personnel quant aux conditions mises en place visant à favoriser leur développement professionnel, ainsi qu'aux effets positifs dans leur pratique quotidienne et sur la réussite des élèves				
	Indicateurs	Cibles 2023	Résultats		
			2018-19	2019-20	2020-21
	Proportion des membres du personnel qui reconnaissent avoir des conditions favorables pour répondre à leurs besoins prioritaires de développement professionnel	80 %	ND	ND	ND
	Proportion des membres du personnel qui reconnaissent les effets positifs du développement professionnel sur leur pratique quotidienne et sur la réussite des élèves	80 %	ND	ND	ND

Explications des résultats de l'orientation 3

Le contexte de la pandémie qui sévit depuis un an et demi et la pénurie importante de personnel touchant toutes les catégories d'emploi ont mobilisé l'ensemble de l'équipe du Service des ressources humaines sur ces deux enjeux majeurs, ce qui a donc retardé l'avancement du dossier de développement professionnel pour les employés.

Orientation 4	Offrir aux élèves et à tout le personnel un milieu de vie sain et sécuritaire				
Objectif 4.1	Favoriser l'adoption et la manifestation de comportements positifs pour un climat sain et sécuritaire				
	Indicateurs	Cibles 2023	Résultats		
			2018-19	2019-20	2020-21
	Proportion des établissements qui ont élaboré un plan d'action et qui le mettent en œuvre	100 %	100 %	100 %	100 %
Objectif 4.2	Augmenter la proportion d'élèves du primaire qui sont physiquement actifs 60 minutes par jour				
	Indicateurs	Cibles 2023	Résultats		
			2018-19	2019-20	2020-21
	Proportion des établissements du primaire qui ont élaboré un plan d'action et qui le mettent en œuvre	100 %	ND	ND	ND

Explications des résultats des objectifs 4.1 et 4.2

Bien que le contexte pandémique ait retardé l'avancement des travaux liés à cette orientation, les actions suivantes ont été déployées :

- Offre de formation et d'accompagnement adaptée aux besoins des milieux pour la mise en place des pratiques efficaces et la gestion des comportements par l'équipe des professionnels des services complémentaires.
- Soutien offert aux équipes-écoles dans la mise en place d'un protocole d'intervention en situation de crise et dans la mise à jour du plan de lutte contre la violence et l'intimidation de leur école.
- Expérimentation de l'enseignement des compétences socio-émotionnelles dans des écoles primaires.
- Accompagnement d'écoles ayant déployé le programme de soutien au comportement positif (SCP) dans la régulation des actions.

Objectif 4.3	Augmenter la proportion des bâtiments du parc immobilier ainsi que des équipements et des installations qui sont dans un état satisfaisant				
	Indicateurs	Cibles 2023	Résultats		
			2018-19	2019-20	2020-21
Proportion des bâtiments qui sont dans un état satisfaisant (indice de vétusté de 15 % et moins)	+ 7 %		26 %	29 %	29 %

Explications des résultats de l'objectif 4.3

- Nous avons élaboré un Plan directeur immobilier (PDI) qui se veut un outil de gestion et de planification essentiel compte tenu des projets majeurs à réaliser d'ici les dix prochaines années. Il nous permettra d'assurer le maintien des actifs immobiliers, de procéder aux nouvelles constructions et au remplacement de bâtiments, tout en permettant d'établir des scénarios d'investissements en fonction des objectifs à atteindre et de répondre aux besoins actuels et futurs de la clientèle.
- Nous avons procédé à une refonte complète du Plan quinquennal des investissements (PQI) qui permet d'obtenir le portrait des interventions regroupées par projets, et de les ordonnancer chronologiquement dans le temps. Cela permet une meilleure planification annuelle des projets complétés, en cours et à venir ainsi que des ressources financières nécessaires pour les réaliser.
- Nous avons procédé à une inspection visuelle de 92 composants pour chacun de nos bâtiments, ce qui nous a permis d'identifier de façon précise les interventions prioritaires à effectuer.
- Au cours de l'année 2020-2021, nous avons procédé à des investissements de près de 16 000 000 \$ en maintien d'actifs immobiliers et de 19 000 000 \$ pour les projets d'agrandissement et de construction d'écoles.

3.2 La lutte contre l'intimidation et la violence

Au CSSRDN, les directions d'établissement s'assurent de traiter rapidement tout signalement et toute plainte en lien avec l'intimidation et la violence. La nature des plaintes et des interventions s'y rattachant est consignée avec l'outil informatisé du CSSRDN et portée à la connaissance de la direction générale.

Tous les parents des élèves concernés (victimes, intimidateurs ou témoins) sont informés promptement des mesures prévues dans le plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Au besoin, les sanctions prévues au code de vie sont appliquées. Le suivi et le soutien nécessaires, selon le cas, sont prodigués par la direction ou en tandem avec les intervenants de l'école et, dans les cas plus complexes, avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides.

Les plans de lutte contre l'intimidation et la violence des établissements du CSSRDN peuvent être consultés [sur le site](#)

[Internet](#) de celui-ci, à l'intérieur des pages destinées à ses écoles et à ses centres.

3.2.1 Le rapport du protecteur de l'élève

Dans l'exercice de son mandat pour l'année scolaire 2020-2021, cent treize (113) demandes ont été adressées au protecteur de l'élève. Une seule plainte a fait l'objet d'un avis écrit et la direction générale du CSSRDN a accepté les recommandations du protecteur de l'élève.

Nature des demandes traitées	
Classement	9
Choix d'école	12
Demande d'intégration dans une classe spécialisée	4
Entente extraterritoriale	5
Évaluation des apprentissages	3
Fréquentation scolaire	1
Gestion de la COVID-19	24
Inscription et admission	2
Intégration dans une classe régulière	1
Mesure contraignante	1
Plan d'intervention	5
Plainte à l'endroit d'un membre du personnel	9
Remboursement	4
Service de garde	2
Service rendu par l'école	17
Suspension	6
Transport scolaire	8
Total	113

De plus, en 2020-2021, huit (8) plaintes ont été portées à l'attention du protecteur de l'élève pour cause de harcèlement, d'intimidation ou de violence. Les demandes qui ont été adressées et qui comportaient des allégations de cette nature ont été dirigées vers le responsable de l'examen des plaintes ou la direction concernée.

Une seule plainte a fait l'objet d'un avis écrit et le conseil d'administration a accepté la recommandation du protecteur de l'élève.

3.3 Le développement durable

Bien que le CSSRDN ne dispose d'aucune politique ou d'aucune planification en matière de développement durable, des actions concrètes ont tout de même été posées au cours des dernières années.

- Le CSSRDN a été précurseur au Québec en intégrant une clause dans ses contrats de service avec les transporteurs scolaires afin de les obliger à faire l'acquisition d'autobus électriques. Cette clause contractuelle a d'ailleurs été reprise dans les contrats types produits par la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) et disponibles maintenant à tous les centres de services scolaires.
- Certains établissements et services du CSSRDN ont banni l'utilisation de bouteilles d'eau en plastique et encouragent maintenant l'utilisation de bouteilles réutilisables.
- Les séances du conseil d'administration sont entièrement informatisées, réduisant ainsi le gaspillage de papier.

Conscient de l'amélioration dont il doit faire preuve, le CSSRDN prend l'engagement de formaliser sa démarche afin de pouvoir faire état de ses progrès en matière de gestion, de protection et de promotion de l'environnement.

4. L'UTILISATION DES RESSOURCES

4.1 La répartition des revenus du CSSRDN

Le document *Objectifs et principes de répartition des ressources* est disponible sur le [site Internet du CSSRDN](#). Celui-ci fait notamment état des principes de répartition annuelle des revenus, de même que des critères servant à déterminer les montants alloués.

4.2 Les ressources financières

REVENUS	2020-2021		2019-2020 (Redressé)	
Subvention de fonctionnement du MEQ	308 436 889 \$	82,81 %	280 706 984 \$	83,16 %
Subvention d'investissement	1 112 926 \$	0,30 %	785 378 \$	0,23 %
Autres subventions et contributions	1 639 989 \$	0,44 %	1 515 943 \$	0,45 %
Taxe scolaire	20 765 247 \$	5,58 %	19 713 859 \$	5,84 %
Droits de scolarité et frais de scolarisation	3 064 633 \$	0,82 %	2 307 495 \$	0,68 %
Ventes de biens et services	14 100 946 \$	3,79 %	13 224 200 \$	3,92 %
Revenus divers	3 002 247 \$	0,81 %	839 398 \$	0,25 %
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	20 341 871 \$	5,46 %	18 474 898 \$	5,47 %
Total des revenus	372 464 748 \$	100 %	337 568 155 \$	100 %

DÉPENSES	2020-2021		2019-2020 (Redressé)	
Activités d'enseignement et de formation	186 653 762 \$	49,30 %	176 673 950 \$	51,93 %
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	72 182 096 \$	19,06 %	71 104 756 \$	20,90 %
Services d'appoint	32 466 502 \$	8,57 %	28 605 830 \$	8,41 %
Activités administratives	14 748 005 \$	3,89 %	13 360 209 \$	3,93 %
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	42 284 610 \$	11,17 %	41 433 890 \$	12,18 %
Activités connexes	29 656 151 \$	7,83 %	9 791 062 \$	2,88 %
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	651 170 \$	0,17 %	(722 326 \$)	-0,21 %
Total des dépenses	378 642 296 \$	100 %	340 247 371 \$	100 %
DÉFICIT DE L'EXERCICE	(6 177 548 \$)		(2 679 216 \$)	

4.3 La gestion et le contrôle des effectifs

Répartition de l'effectif en heures rémunérées du 1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021				
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés
Personnel d'encadrement	259 401,06	8,40	259 409,46	164
Personnel professionnel	375 713,60	1 136,96	376 850,56	283
Personnel infirmier	-	-	-	-
Personnel enseignant	3 143 738,40	1 458,65	3 145 197,05	3 133
Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 553 680,62	9 868,70	1 563 549,31	1 930
Agent de la paix	-	-	-	-
Ouvrier, personnel d'entretien et de service	342 691,72	4 225,81	346 917,53	345
Étudiants et stagiaires	-	-	-	-
TOTAL	5 675 225,40	16 698,51	5 691 923,92	5 855

Le résumé du niveau de l'effectif du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

Cible établie par le ministère de l'Éducation	5 690 375,68
Total des heures rémunérées effectuées	5 691 923,92
Ampleur du dépassement	1 548,24
Respect du niveau de l'effectif	Non*

* **Explication** : Cette hausse du nombre d'heures rémunérées s'explique par l'augmentation de la clientèle sur notre territoire et par les ajouts de ressources effectués durant l'année en raison du contexte actuel de pandémie.

4.4 Les contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	2	53 347,41 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	14	693 520,52 \$
Total	16	746 867,93 \$

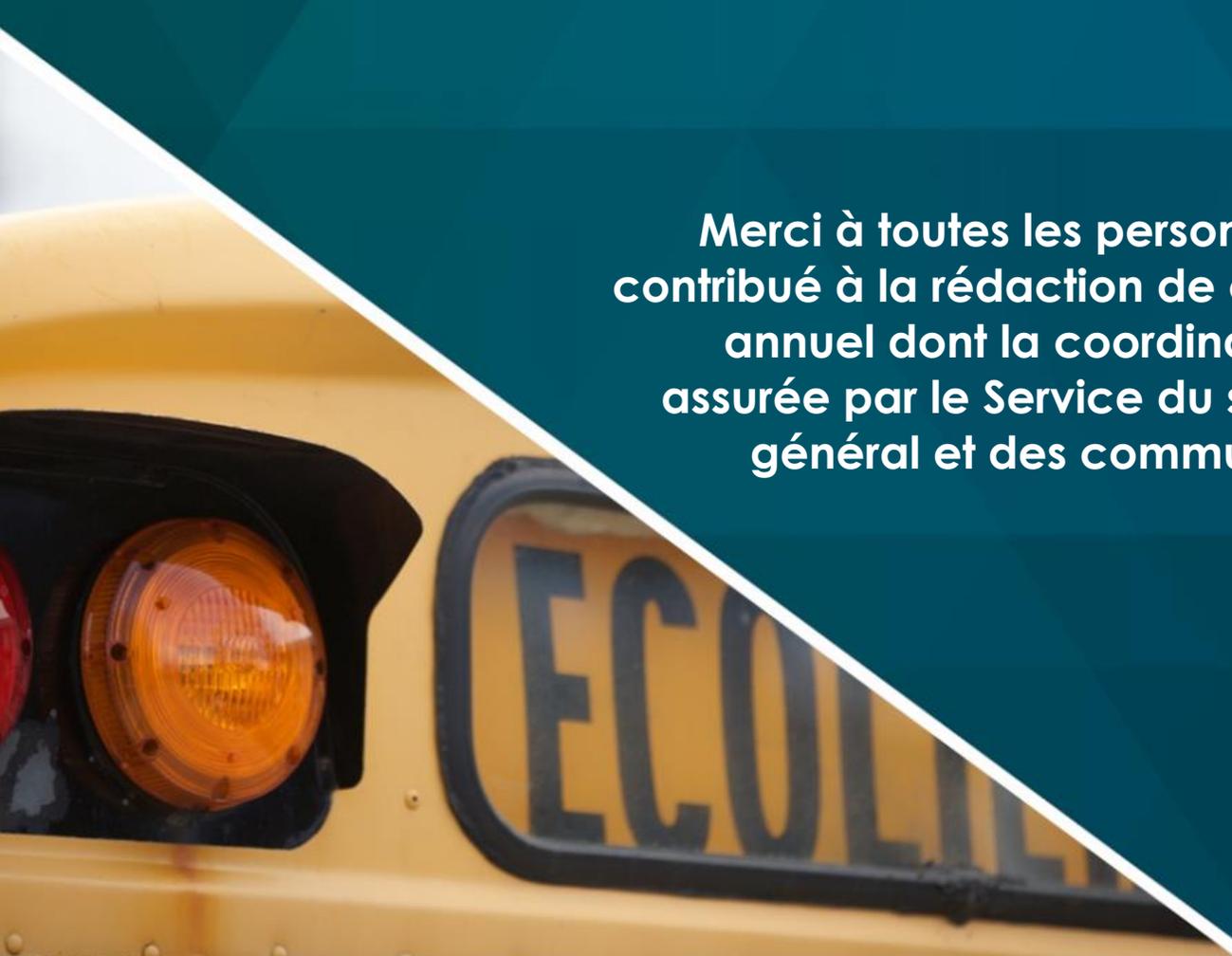
4.5 Les ressources matérielles et technologiques

4.5.1 Les ressources matérielles

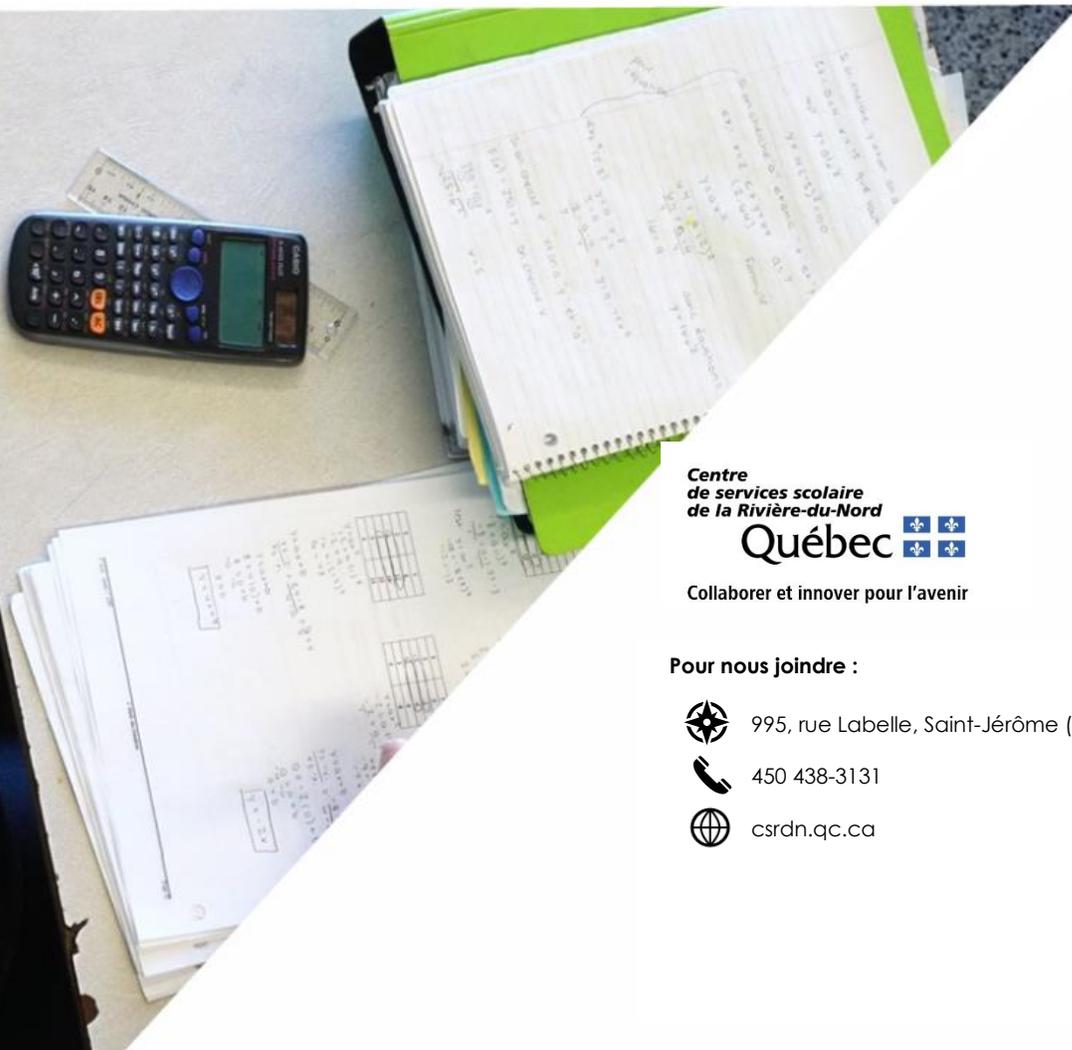
2019-2020	2020-2021		
Solde non investi, ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, non-engagées
63 864 233 \$	15 714 696,94 \$	461 698,01\$	47 687 838,05 \$

4.5.2 Les ressources technologiques

Utilisation des ressources technologiques	
Achats d'équipements destinés aux élèves	
Chromebook et iPad	2,7 M\$
Achats d'équipements destinés à la gestion de l'infrastructure technologique et à la sécurité	
Équipements, licences et contrats d'entretien	2,9 M\$



Merci à toutes les personnes ayant contribué à la rédaction de ce rapport annuel dont la coordination a été assurée par le Service du secrétariat général et des communications.



Centre
de services scolaire
de la Rivière-du-Nord

Québec 

Collaborer et innover pour l'avenir

Pour nous joindre :

 995, rue Labelle, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5N7

 450 438-3131

 csrdn.qc.ca